

GVA AUDIT
105 Avenue Raymond Poincaré
CS 81691
75 116 Paris Cedex 16
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Paris

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Versailles

VERGNET

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL
DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX
REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

GVA AUDIT
105 Avenue Raymond Poincaré
CS 81691
75 116 Paris Cedex 16
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Paris

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
Membre de la Compagnie des Commissaires aux
Comptes de Versailles

VERGNET

Société Anonyme
1 rue des Châtaigniers
45140 ORMES

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL
DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX
REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il

est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 626 488 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Paris et Nantes, le 13 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

GVA AUDIT


DELOITTE & ASSOCIES



Philippe BONNIN
Associé



Guillaume RADIGUE
Associé



Éric PIOU
Associé



Le montant global des rémunérations versées au titre des cinq personnes les mieux rémunérées (article L.225-115) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 626 488 €.

Fait à Ormes, le 13 avril 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jérôme Douat", written over a horizontal line.

Jérôme Douat

Président du Directoire

VERGNET SA
12 Rue des Châtaigniers
45140 ORMES (France)
Tél. : 33 (0)2 38 52 35 60
Fax : 33 (0)2 38 52 35 83
RCS ORLEANS 348 134 040